

		GROUPES D'USAGES						USAGES SPÉCIFIQUES	
								AUTORISÉS	
GROUPES D'USAGES	HABITATION / H	H1 : Habitation unifamiliale	●						
		H2 : Habitation bifamiliale ou trifamiliale							
		H3 : Habitation multifamiliale							
	COMMERCE / C	C1 : Détail et service de proximité							
		C2 : Services personnels et professionnels							
		C3 : Artériel légers							
		C4 : Artériel lourd							
		C5 : Service pétrolier							
		C6 : Commerce récréatif intérieur et d'hébergement							
	INDUSTRIE / I	I1 : Industrie légère							
	COMMUNAUTAIRE / P1	P1-1 : Bâtiments communautaires							
		P1-2 : Espaces récréatifs communautaires							
		P1-3 : Institutionnelle et administrative							
P1-4 : Utilité publique moyenne									
P1-5 : Télécommunication									
AGRICOLE ET PRODUCTION / A	A1 : Agricole								
RÉCRÉATION / R	R1 : Récréation extérieur intensive et extensive	●							
BÂTIMENT PRINCIPAL	TYPES DE STRUCTURES	Isolée	●						
		Jumelée							
		Contiguë							
	MARGES	Avant minimum (m)	10						
		Arrière minimum (m)	15						
		Latérale minimum (m)	7						
		Latérales totales (m)	14						
	LARGEUR DU MUR DE FAÇADE (min)		6						
	HAUTEUR DE BÂTIMENT EN MÈTRES (max)		8						
	HAUTEUR DE BÂTIMENT EN ÉTAGE (max)		2						
	SUPERFICIE DE PLANCHER (min)		44						
	DENSITÉ	Logement / bâtiment (min/max)	/1						
		C.E.S (Sup. de plancher au sol / Sup. totale du terrain) (max)	0,15						
TERRAIN	SUPERFICIE MINIMALE (m ²)	10 000							
	PROFONDEUR MINIMALE (m)	115							
	LARGEUR MINIMALE (m)	70							
DIVERS	USAGES MIXTES								
	USAGES COMMERCIAUX MULTIPLES								
	PLAN D'IMPLANTATION ET D'INTÉGRATION ARCHITECTURALE (PIIA)								
	PROJET INTÉGRÉ								
	DISPOSITIONS SPÉCIALES								
								NOTES / NORMES SPÉCIALES	
								6.10 Éclairage extérieur.	
								AMENDEMENT	